

AVENT 2017 :
une nouvelle traduction du Notre-Père entre en vigueur ...
(d'après le père Bertrand Estienne,
responsable du service diocésain 'liturgie et sacrements')

Comment comprendre ce changement ?

Le mot 'tentation' est traduit du mot grec 'peirasmon' qui fait référence non pas aux tentations journalières (gourmandise, convoitise ...) mais à l'ÉPREUVE avec un grand E qui est aussi la Tentation par excellence, à savoir celle de renier le Christ pour s'attacher à l'Esprit du Mal. L'épreuve-tentation devient alors l'aspiration à prendre la place de Dieu, ni plus, ni moins.

Cependant, si on se contente de traduire le mot 'peirasmon' par 'épreuve', beaucoup risquent de comprendre que les épreuves sont les difficultés de la vie (maladie, chômage, souffrances quotidiennes ...) ce qui n'est pas ici le sens théologique du mot 'épreuve'.

Le choix généralement fait par les traducteurs est donc d'utiliser le mot 'tentation', tout en le laissant au singulier afin de ne pas retomber dans cette vision réductrice des tentations quotidiennes.

Dans cette perspective, la phrase du Notre Père traduite par les mots ' ne nous soumet pas à la tentation' paraît plus compréhensible. Elle demande que nous n'ayons pas à subir cette épreuve majeure car nous nous sentons bien trop faibles pour la supporter ! Mais comme elle peut laisser entendre à un public peu averti que Dieu interviendrait volontairement, presque sadiquement, pour que nous subissions l'épreuve de la tentation, les traducteurs francophones ont préféré remplacer la prière par les mots ' ne nous laisse pas entrer en tentation'.

Quoi qu'il en soit, il sera toujours nécessaire d'approfondir par une vraie catéchèse le sens de cette prière du 'Notre Père'.

Nous vous proposons donc un extrait de ce que nous partage Monseigneur Garnier .../...

**Ne nous laisse pas « entrer en tentation » :
une belle occasion de redécouvrir la beauté du ‘Notre Père’**

-Le ‘Notre Père’ est la prière du Christ ; nous ‘osons’ la dire, nous fait remarquer l’introduction liturgique.

Seul le Christ peut dire cette prière en vérité.

– ‘Que ta volonté soit faite’ : il est clair que Jésus n’est pas l’esclave de son Père. Sa joie est de découvrir ce qu’Il désire et d’y répondre de tout son cœur. Je le traduis au-dedans de moi-même par « fais-moi trouver ce que Tu désires de moi, ce que tu attends de moi, et donne-moi la force et la joie de l’accomplir.

– Seul le Christ peut dire à son Père ‘pardonne-nous comme nous pardonnons’ ; Si le ‘Notre Père’ était notre prière, nous devrions évidemment dire : ‘pardonne-nous infiniment plus, infiniment mieux que nous ne sommes capables de pardonner’.

– Quant à la finale renouvelée ? Elle nous délivre enfin de l’image grossière d’un Dieu qui prendrait plaisir à nous soumettre à la tentation. Nous savons qu’un Père comme Celui-là ne veut que nous sauver, fût-ce au prix de la vie de son Fils, lequel n’a pas été magiquement dispensé d’affronter les tentations (Luc 4,13). Les tentations sont notre honneur parce qu’elles disent la réalité de nos libertés ; mais elles peuvent être notre malheur si nous y succombons.

La nouvelle traduction est l’appel humble du Christ et de nous tous : « Ô Père, sois avec nous pour que nous ne succombions pas ... »

La nouvelle traduction est un vrai progrès, mais je n’oublie pas qu’un vieux document du XVII^e siècle offrait l’interprétation suivante que je trouve géniale : « *Père, ne souffre pas que nous soyons vaincus en tentation.* »

+ François Garnier
Archevêque de Cambrai